



PROCEDURE ADAPTEE
(Articles R. 2123-1 et s. du Code de la Commande Publique)

[Annonce intégrale parue au BOAMP sous le n° 24-52469](#)

ORGANISME ACHETEUR :

VILLE DE BIARRITZ
Direction Juridique et Commande Publique
Avenue Edouard VII - B.P. 58 - 64202 BIARRITZ CEDEX
Tél. : 05.59.41.39.69 - E-mail : marche@biarritz.fr

OBJET DU MARCHÉ :

Travaux de mise en accessibilité de l'école Jules Ferry et de la Maison des Associations de Biarritz.

DECOMPOSITION DE LA CONSULTATION :

Marché en 6 lots :

- Lot n° 1 : Gros Œuvre – Faïence carrelage
- Lot n° 2 : Menuiserie bois
- Lot n° 3 : Serrurerie
- Lot n° 4 : Peinture
- Lot n° 5 : Electricité
- Lot n° 6 : Plomberie sanitaires

Décomposition en tranches pour chaque lot :

- Tranche ferme : Ecole Jules Ferry
- Tranche optionnelle : Maison des Associations

DELAIS D'EXECUTION POUR CHAQUE LOT :

- Tranche ferme : 2 mois
- Tranche optionnelle : 3 mois

OBTENTION DES DOSSIERS :

Le dossier doit être téléchargé à l'adresse suivante : <https://demat-ampa.fr>

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES :

Pour toute question ou demande dans le cadre de la consultation, veuillez utiliser le profil acheteur de la Ville de Biarritz : <https://demat-ampa.fr>

Une réponse vous sera apportée sur celui-ci.

CONDITIONS DE REMISE DES OFFRES :

La date limite de remise des offres est fixée au 22 mai 2024 à 16 h 00, par voie électronique à l'adresse suivante : <https://demat-ampa.fr>

Le dépôt des offres doit être effectué uniquement par voie électronique via le profil acheteur <https://demat-ampa.fr> (pas d'envoi par courrier ou courrier électronique).